

## **L'élection présidentielle au Rwanda entachée d'irrégularités et de fraudes**

*Le chef de la mission d'observation électorale de l'UE, Colette Flesch, a relevé plusieurs graves entorses ayant favorisé la victoire de Paul Kagamé, le président sortant.*

Les observateurs de l'Union européenne (UE), un des principaux bailleurs de fonds du Rwanda, ont pointé du doigt mercredi 27 août à Kigali des "irrégularités" et des "fraudes" dans l'élection présidentielle de lundi dans le pays, la première depuis le génocide de 1994. Le président sortant, Paul Kagamé, un Tutsi, a recueilli plus de 95 % des voix, selon les chiffres de la Commission électorale. Son principal adversaire, l'ancien premier ministre Faustin Twagiramungu, un Hutu modéré, a obtenu moins de 4 % des voix.

Le chef de la mission d'observation électorale de l'UE, Colette Flesch, a certes relevé que le scrutin de lundi s'était déroulé dans le "calme et sans incident violent", assurant que cette élection constituait "une étape importante" dans le processus de démocratisation du pays. Mais "certaines irrégularités et cas de fraude ont émaillé le jour du scrutin", première présidentielle pluraliste depuis l'indépendance du pays en 1962, a-t-elle insisté.

*"Il reste du chemin à parcourir en termes de crédibilité, de transparence et de liberté d'expression", a déclaré à la presse le député européen Collette Flesch, chef de la mission d'observation de l'UE et ancien ministre des affaires étrangères du Luxembourg. La consolidation des résultats "ne s'est pas déroulée dans la transparence nécessaire", a ajouté M<sup>me</sup> Flesch. "Dans de nombreux cas, nos observateurs n'ont pas été autorisés à suivre" cette opération, a-t-elle expliqué. La consolidation consiste à établir, et à signer, un rapport d'activité dans chaque bureau. On y enregistre les nombres d'inscrits et de votants, ainsi que les résultats. Les délégués du parti au pouvoir, le Front patriotique rwandais (FPR), étaient seuls présents dans la grande majorité des bureaux de vote pendant le scrutin, ont constaté divers observateurs.*

Le principal candidat d'opposition, l'ancien premier ministre Faustin Twagiramungu, avait décidé de ne pas y envoyer les siens, après avoir été accusé par la Commission électorale de vouloir "truquer" le scrutin et de préparer des actes de violence. Le troisième candidat, l'ancien ministre Jean-Népomuscène Nayinzira, ne disposait pas d'une organisation suffisamment étoffée pour envoyer des délégués dans l'ensemble des bureaux.

*"Des modifications illégales de listes électorales et des différences significatives de chiffres indiquant des bourrages d'urnes ont été constatés dans quelques bureaux de vote", a ajouté M<sup>me</sup> Flesch. "Des listes additives ont été établies en de nombreux endroits pour permettre à certains électeurs non inscrits sur la liste des bureaux de vote d'exprimer leur vote", a-t-elle souligné. Elle a également relevé "la présence massive et intimidante (...) des représentants du candidat Kagamé dans de nombreux bureaux de vote", ajoutant que "dans certains bureaux ils s'immisçaient de manière très directe dans les opérations électorales ou assumaient un contrôle non officiel du bureau de vote".*

M<sup>me</sup> Flesch a également indiqué que "les ressources de l'Etat et des collectivités locales étaient parfois utilisées par M. Kagamé", et noté "des cas de distribution de gratifications matérielles pour s'assurer du vote" en faveur du président sortant.